



Réunion du Conseil municipal

(Article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira en Mairie,
le 13 mars 2018, à 20h15, en séance publique.

Affiché le 7 mars 2018

ORDRE DU JOUR - SESSION ORDINAIRE

- 0/ Approbation du procès-verbal de la séance du 20 février 2018
- 1/ Budget communal : débat d'orientations budgétaires (*annexe 1*)
- 2/ Budget à autonomie financière Gendarmerie : compte administratif 2017 (*annexes 2 et 3*)
- 3/ Budget à autonomie financière Gendarmerie : compte de gestion 2017 (*annexe 4*)
- 4/ Budget à autonomie financière Gendarmerie : affectation du résultat
- 5/ Budget à autonomie financière Gendarmerie : budget prévisionnel 2018 (*annexes 5 et 6*)
- 6/ Budget annexe lotissement des Guignards : compte administratif 2017 (*annexes 7 et 8*)
- 7/ Budget annexe lotissement des Guignards : compte de gestion 2017 (*annexe 9*)
- 8/ Budget annexe lotissement des Guignards : affectation du résultat
- 9/ Budget annexe lotissement des Guignards : budget prévisionnel 2018 (*annexes 10 et 11*)
- 10/ Budget annexe Transport scolaire : compte administratif 2017 (*annexes 12 et 13*)
- 11/ Budget annexe Transport scolaire : compte de gestion 2017 (*annexe 14*)
- 12/ Budget annexe Transport scolaire : affectation du résultat
- 13/ Budget annexe Transport scolaire : budget prévisionnel 2018 (*annexes 15 et 16*)
- 14/ Attribution des lots 1 et 2 dans le cadre de la consultation relative aux contrats d'assurances pour la gendarmerie
- 15/ Attribution des lots 4-5-13-14 dans le cadre de la consultation relative à la construction de la gendarmerie
- 16/ Transport scolaire : transfert de la compétence à la Région Aquitaine à compter du 01/09/2018
- 17/ Dépôt du Permis d'Aménager de la zone Aquitania : autorisation du Maire à signer le PA (*annexe 17*)
- 18/ Questions diverses

Le Maire,

Didier LEYSSANDIER
